

Compte-rendu réunion de conseil municipal
Jeudi 01 septembre 2022

Le jeudi premier septembre deux mille vingt-deux, vingt-heure trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis à la Mairie de Molliens-Dreuil sous la présidence de Monsieur Sylvain Charbonnier, Maire de la commune de Molliens-Dreuil.

Etaient présents : Sylvain CHARBONNIER - Joannie BRETTELLE - Claude LABELLE - Bernard PATTE - Loïc JAOUEN-Marie DOMONT -MOREL Richard- Valery BECQUET-Jennifer ROBIN-LIONEL GUILLAIN

Absents avec procuration : Marc DUMESNIL

Absent excusé : Margaret PETIT

Absent: Claude DAVION, Dominique DELSALLE, Emeline DILLY

Secrétaire de séance : Morel Richard

ORDRE DU JOUR

- ✚ Attribution des subventions aux associations
- ✚ Avenant pour le marché de maître d'œuvre des aménagements de voirie
- ✚ Extinction de l'éclairage public en pleine nuit
- ✚ Intention de demande de subvention pour la politique territoriale du département (église)
- ✚ Projet d'adressage de la Commune pour permettre notamment le déploiement de la fibre optique
- ✚ Organisation des festivités : 50 ans Molliens Dreuil et Inauguration STEP

➤ **Attribution des Subventions pour les Associations :**

Année	2020				2021		2022	
	Demande	Demande Exceptionne	Avance 07/20	Décision finale	Demande	Décision finale	Demande	Décision finale
AACM	0	0	0	0	0			
AGM	450	1000	1200	450	750	450	450	450
ACFM					750	750	700	700
APEM	385	0	0	385	385	385	385	500
Ainés	500	0	300	500	500	500	500	500
Plaisir de Lire	50	0	50	50	100	100	100	100
FASILA	600	0	450	600	500	600	500	500
Entente Musicale	850	0	0	850	850	850	850	850
Amicale des Pompiers	100	0	0	100	100	100	100	100
MDR	250	504	0	250	150	300	300	150
Pongiste	400	0	0	400	400	400	400	400
Olympique Moliennois	500	0	0	500	500	500	700	700
Chasseurs de Molliens	0	0	0	0	0	0	0	0
Chasseurs de Dreuil	500	0	0	250	0	0	0	0
Dreuillois	0	0	0	0	300	200	0	0
Total	4585	1504	2000	4335	900	5135	5135	4835
				5235				4950

Unanimité

➤ **Avenant pour le marché de maître d'œuvre des aménagements de voirie**

TESSON demande un avenant au contrat initial (réalisé avec un fixe et non un pourcentage) pour revoir à la hausse sa prestation :

Le marché de MO était basé sur un coût objectif de 150 k€, le montant total des travaux étant pour finir d'environ 200 k€, l'enveloppe forfaitaire initialement prévu à 7500€ est augmentée de 2500€ soit un total de 10 000 €.

Unanimité



➤ **Extinction de l'éclairage public en pleine nuit**

Le coût de l'éclairage nocturne est actuellement de 6000 € par an, en raison de la flambée de l'énergie, débat pour déterminer si l'éclairage public doit rester actif toute la nuit ou éteint de 24h à 5h.

Mr la Maire précise qu'il n'est pas nécessaire de changer les armoires, juste installer une horloge pour programmer des arrêts (cellules qui pilotent)

Plutôt que d'éteindre l'éclairage public la nuit, proposition d'installation de lumière LED, si possible programmable, pour économiser environ 30 % de consommation (comme Ailly sur Somme)

Voir pour trouver des actions avant l'hiver, voir pour chiffrer les économies réalisées en cas de coupures nocturnes.

Voir pour remettre des mâts supplémentaires si installation de LED.

Plusieurs personnes préfèrent attendre les mesures de Sobriété gouvernementales avant la mise en place des coupures nocturnes de l'éclairage public.

4 votes pour

5 votes contre

1 abstention

➤ **Intention de demande de subvention pour la politique territoriale du département (église)**

Enveloppe de 40 000 € environ (43€ environ par habitants)

Déterminer les travaux à subventionner :

- -Restauration du Patrimoine Bâti (voir réparation du vitrail abimé (1400 € rien que pour la dépose)

Demande également de rénovation de la Chapelle de Dreuil

- Redynamiser le centre Bourg
- Equipement culturel (musée générique, micro-folie)
- Espace naturel
- Aménagement des espaces publics

➤ **Projet d'adressage de la Commune pour permettre notamment le déploiement de la fibre optique**

Bien s'assurer que la numérotation soit cohérente et pas de nom de rue équivoque (ex Val des Airettes et rue des Airettes)

➤ **Organisation des festivités : 50 ans Moliens Dreuil et Inauguration STEP**

Le Conseil Municipal doit réfléchir sur les festivités à organiser pour les 50 ans de la fusion entre Moliens et Dreuil.

Concernant l'inauguration STEP la date prévue le 7 et 8 octobre reste à confirmer, déjà reportée à deux reprises.

Le vendredi inauguration avec les financeurs (Préfecture et entreprises)

Le samedi inauguration du Chaucidou, de la piste cyclable et 50 ans de Moliens avec la Population.

Fin de la séance à 22h20